



Appel aux salariés, actifs, retraités, Chômeurs du Morbihan

**ON A EU LA LOI SUR LE CPE, ON PEUT AVOIR LA LOI SUR
LES RETRAITES !**

Les manifestations du 28 octobre ont été, malgré les vacances, malgré le vote de la loi Woerth, importantes. La détermination, exprimée depuis des mois pour rejeter ce projet de loi, est forte. Le mot d'ordre de retrait s'est imposé, accompagné de grèves reconductibles.

Et voilà que Chérèque nous refait le même coup !

Lundi 25 octobre, François Chérèque, le même qui a « revendiqué » la mise en chantier dès 2013 de la réforme systémique de la retraite à points intégrée dans la loi Woerth, a réclamé « une négociation sur l'emploi des jeunes et des seniors »... acceptée avec enthousiasme par Laurence Parisot (MEDEF): « Ce serait une bonne occasion de passer à autre chose ».

Cela fait plusieurs mois que « l'intersyndicale nationale » est à sa remorque, et refuse d'appeler au retrait et à la grève pour l'obtenir.

Aujourd'hui, alors que la loi n'est pas promulguée, FO 56 continue à penser qu'un appel national clair à la grève des syndicats pour qui « ce n'est pas fini » permettrait de mettre en échec sa promulgation : c'est la seule voie pour gagner.

**RASSEMBLEMENT JEUDI 4 NOVEMBRE - 15H30
DEVANT LA SOUS-PREFECTURE DE LORIENT
POUR L'ABROGATION DE LA LOI WOERTH SUR
LES RETRAITES**

**(Un préavis de grève déposé en préfecture
couvre les participants)**



Appel aux salariés, actifs, retraités, Chômeurs du Morbihan

**ON A EU LA LOI SUR LE CPE, ON PEUT AVOIR LA LOI SUR
LES RETRAITES !**

Les manifestations du 28 octobre ont été, malgré les vacances, malgré le vote de la loi Woerth, importantes. La détermination, exprimée depuis des mois pour rejeter ce projet de loi, est forte. Le mot d'ordre de retrait s'est imposé, accompagné de grèves reconductibles.

Et voilà que Chérèque nous refait le même coup !

Lundi 25 octobre, François Chérèque, le même qui a « revendiqué » la mise en chantier dès 2013 de la réforme systémique de la retraite à points intégrée dans la loi Woerth, a réclamé « une négociation sur l'emploi des jeunes et des seniors »... acceptée avec enthousiasme par Laurence Parisot (MEDEF): « Ce serait une bonne occasion de passer à autre chose ».

Cela fait plusieurs mois que « l'intersyndicale nationale » est à sa remorque, et refuse d'appeler au retrait et à la grève pour l'obtenir.

Aujourd'hui, alors que la loi n'est pas promulguée, FO 56 continue à penser qu'un appel national clair à la grève des syndicats pour qui « ce n'est pas fini » permettrait de mettre en échec sa promulgation : c'est la seule voie pour gagner.

**RASSEMBLEMENT JEUDI 4 NOVEMBRE - 15H30
DEVANT LA SOUS-PREFECTURE DE LORIENT
POUR L'ABROGATION DE LA LOI WOERTH SUR
LES RETRAITES**

**(Un préavis de grève déposé en préfecture
couvre les participants)**